



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Championnat Départemental Individuel Messieurs & Dames

**Dimanche 05 octobre 2014 - Golf de Gadancourt
Règlement 2014**

Clôture des engagements : **dimanche 21 Septembre 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront par extranet au plus tard le 21 septembre 2014.

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Les droits d'inscription sont de 40 € par joueur.

Tarif préférentiels :

15 € pour les - de 18 ans licenciés dans un club ayant reçu une compétition départementale en 2012, 2013 ou 2014 (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, l'Isle Adam, Mont Griffon, P.I.G.C, Seraincourt et St Ouen l'Aumône),

20 € pour les licenciés du club recevant l'épreuve et pour les jeunes faisant partie d'un club n'ayant pas reçu de compétitions départementales en 2012, 2013 ou 2014.

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Pour prendre le départ, les joueurs mineurs devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée.

Rappel: *En cas de contrôle anti-dopage, les joueurs mineurs devront pouvoir présenter une autorisation parentale de prélèvement dûment complétée.*

Tous les enfants de moins de 13 ans (nés après le 01/01/2002) devront être caddeyés.

Index inférieur à 13,5 pour les Dames et 8,5 pour les Messieurs.

Le nombre de participants est limité à 80 pour l'ensemble de la compétition. En cas de dépassement, priorité sera donnée aux jeunes puis aux Dames.

2) FORMULE DE JEU

Stroke Play brut / 18 trous

3) DEPARTS

- Marques blanches pour les Messieurs
- Marques bleues pour les Dames

4) PRIX

Classement individuel

Cette compétition attribuera le titre de Champion départemental dans les catégories Dames et Messieurs au meilleur score brut.

En cas d'égalité pour la première place les ex aequo se départageront par un play off en mort subite sur les trous 1, 8, 9.

Il sera offert 3 prix « brut » pour les Messieurs et 2 prix « brut » pour les Dames.

Le comité se réserve le droit de fixer le nombre de prix en fonction du nombre d'inscrits.

Classement par équipe

A l'issue de la compétition, pour le classement du challenge par club, il sera pris en compte par club les 4 meilleurs scores des joueuses ou joueurs appartenant à une même Association Sportive (avec obligatoirement 1 score dames). Le club vainqueur sera celui qui totalisera le score le plus bas.

En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées en comparant : le meilleur score féminin retenu puis le plus mauvais des 4 scores, puis le meilleur score, et enfin le 2^{ème} meilleur score puis le 3^{ème} meilleur score.

5) RECORDING

Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording dès la fin du tour conventionnel

6) COMPORTEMENT ET ETIQUETTE

Si un joueur (se) ou son cadet se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.

Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.

Pendant la durée de la compétition, une tenue vestimentaire correcte est exigée (pas de tee-shirts, ni de jean, pas de port de casquette à l'envers...)

Compte-tenu du classement par club, il serait souhaitable que les joueuses et joueurs du même club portent la même tenue.

7) JEU LENT

Les procédures en vigueur édictées par le Comité des règles de la FF Golf et de la Commission Sportive Nationale s'appliquent à cette épreuve. Le Comité de l'épreuve établira un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Ce dernier sera indiqué sur le tableau officiel et sur les cartes de scores. Chaque groupe doit donc terminer son tour conventionnel dans cette limite. Le Comité de l'épreuve et les arbitres auront toute autorité pour la faire respecter.

8) FORFAIT ET ABANDON

Le joueur ou la joueuse peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le règlement de la compétition. Au-delà de la date limite d'inscription, les droits d'engagement restent acquis et ne sont pas remboursés. Un abandon au cours du tour conventionnel ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou de maladie dûment constatée.